

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

DOSSIER INSCRIPTION RENTREE Janvier 2026

FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Calendrier de la sélection :

Période d'inscription	Du lundi 7 juillet au vendredi 3 octobre 2025 23h59
Date limite de dépôt des dossiers	Vendredi 3 octobre 2025 23h59 (délai de rigueur)
Résultats (en ligne et affichés à l'école) <i>Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone</i>	Mardi 18 novembre 2025 10h
Date limite de confirmation de l'inscription	Jusqu'au jeudi 27 novembre 2025 23h59
Rentrée Coursus Partiel titulaires du CAP AEPE	Jeudi 15 janvier 2026

Critères de sélection :

- Avoir 17 ans à l'entrée en formation.
- Etre titulaire d'un CAP Accompagnement Educatif Petite enfance.

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite et orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

A l'issue de la sélection, les candidats valident leur inscription en formation à l'IFAP Paul Strauss dans un délai de 7 jours après la publication des résultats de sélection.

Nombre minimum de places ouvertes :

Nombre total de places :

20 places en cursus partiel pour les titulaires du CAP AEPE- Rentrée le 15 janvier 2026

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

FINANCEMENTS

Tarifs formations 2025/2026 :

	Formation Cursus Partiel
Financement individuel	5550 euros
Financement employeur France Travail	7100 euros

A l'issue de la sélection, les candidats valident leur inscription en formation à l'IFAP Paul Strauss dans un délai de 7 jours après la publication des résultats de sélection.

Frais d'inscription administrative

Lors de leur inscription administrative, les candidats doivent s'acquitter des frais d'inscription de 100 euros.

Le versement des frais d'inscription est non remboursable.

Bourses formations sanitaires et sociales Région Ile de France

Le Conseil Régional d'Ile de France gère les bourses des élèves qui sont attribuées après avis de la commission permanente. Les conditions d'attribution sont consultables sur le site du Conseil Régional d'Ile de France www.fss.iledefrance.fr (rubrique « sanitaire et social »).

Congés formation

Pour les dossiers de congés formation Transitions Pro à remplir avant le 10 octobre 2025, prendre contact avec Madame LUCAS au 06 17 59 96 27

L'ensemble du dossier est à renvoyer par courrier postal ou en dépôt direct à l'école :

Ecole Centrale de Puériculture Paul Strauss- 13 Boulevard Lefebvre – 75015 Paris

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

FICHE D'INSCRIPTION Page 1

Formation en cursus partiel CAP AEPE- 15/01/2026 au 16/10/2026 ☐

NOM de jeune fille : _____

NOM marital : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone portable : _____

Adresse email : _____

Diplômes obtenus : (cochez la case correspondante)

☐ CAP AEPE Date d'obtention :

☐ RQTH

ATTENTION :

L'élève devra présenter *le jour de la rentrée* en formation un certificat médical attestant de la mise à jour des vaccinations obligatoires et précisant qu'il ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture, établi par un médecin agréé de l'Agence Régionale de Santé (voir site internet de l'ARS pour avoir les coordonnées des médecins agréés).

Vaccinations obligatoires : DT Polio, hépatite B et sérologies (anticorps anti HBs et anti HBc)

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons

Nous vous rappelons que le schéma vaccinal pour l'Hépatite B prend au minimum 4 mois. Nous vous recommandons donc de vérifier dès à présent votre statut vaccinal et de débiter les mises à jour si nécessaire dès l'inscription à la sélection.

Le départ en stage sera impossible en cas de défaut de vaccination.

FICHE D'INSCRIPTION Page 2

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans la fiche d'inscription et déclare avoir été informé(e) que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de ma candidature à la sélection.

Les résultats de la sélection sont publiés en ligne sur le site internet de l'école, seuls les candidats admis y figurent.

En cas d'admission à la sélection, j'accepte que mon nom figure sur la liste publiée en ligne :

Oui ☐

Non ☐

Fait àle.....

Signature :

Protection des données personnelles

En complétant et en envoyant le présent dossier d'inscription, les candidats consentent à ce que leurs Données Personnelles soient traitées dans les conditions et selon les modalités définies ci-après et s'engagent à en respecter les termes et conditions.

Les Données Personnelles des Candidats collectées par l'ECP sont les données susmentionnées dans la fiche d'inscription ainsi que les documents prévus dans les pièces à joindre. La finalité de la collecte de ces Données Personnelles est l'analyse et le traitement du dossier d'admission des candidats par l'équipe pédagogique afin de permettre la sélection des futurs élèves de l'ECP sur la base de critères définis. Ces Données Personnelles sont conservées un (1) an puis détruites.

L'ECP s'engage à ne traiter les Données Personnelles que pour la finalité visée ci-dessus, à l'exclusion de toute autre finalité.

L'ECP s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la protection des Données Personnelles et à assortir leur traitement des garanties nécessaires, en conformité avec les exigences de la Règlementation Applicable.

Conformément à la Règlementation Applicable, chaque Candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses Données Personnelles. Dans certaines circonstances, il dispose également du droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles pour des raisons tenant à sa situation particulière, ainsi que le droit de solliciter la limitation des traitements effectués par l'ECP.

Pour mettre en œuvre l'un de ces droits, il convient d'en faire la demande en ligne à l'adresse suivante : dpo@babelou.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ecole Centrale de Puériculture - DPO, 60 avenue de l'Europe, 92270 Bois Colombes. L'ECP s'engage à traiter toutes les demandes dans les meilleurs délais.

Le Candidat dispose en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

PIECES A JOINDRE

Cochez les cases qui vous concernent et joignez cette feuille au dossier :

- ☐ La fiche d'inscription remplie et signée
- ☐ Copie d'une pièce d'identité
- ☐ Une lettre de motivation manuscrite
- ☐ Un curriculum vitae
- ☐ Un document manuscrit de 2 pages maximum relatant au choix :
 - Soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
 - Soit votre projet professionnel en lien avec la formation à laquelle vous postulez
- ☐ La copie de votre ou vos diplômes
- ☐ La copie de vos bulletins et appréciations scolaires si ceux-ci datent de moins de 2 ans
- ☐ Des attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations du ou des employeurs si vous en avez
- ☐ Pour les ressortissants étrangers, **un titre de séjour valide à l'entrée en formation**
- ☐ Lorsque le niveau de français ne peut être vérifié à travers les pièces produites (diplôme obtenu en langue française par exemple), **joindre à votre dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2.**
- ☐ Vous pouvez joindre **tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle** (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture
- ☐ Une **attestation d'inscription à Pôle Emploi** si vous y êtes inscrit
- ☐ Une **fiche de liaison de mission locale**, pour les candidats de moins de 25 ans, pouvant prétendre à une prise en charge de la Région